



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

exe10

AVENANT N°¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(REPRENDRE LE CONTENU DE LA MENTION FIGURANT DANS LES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE PUBLIC.)

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Centre les Acacias – Belcourt 1

97122 BAIE-MAHAULT

Tél : 0590 60 47 37 / Fax : 0590 60 47 38

Mail : commandepublique@smt.qp

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Groupement d'entreprises (solidaire) :

Maryline BESSONE CONSEIL (Mandataire)
73 rue Guy Môquet
75017 PARIS
Tél : 06 63 52 38 45
Courriel : mbessone@mbc-mbo.com
SIRET : 499 352 672 00012

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22/04/2025

Berger
Levraud

ID : 971-259710218-20250408-MFS_08_2022_A01-CC

CABINET TAITHE PANASSAC Associés Avocats
18 – 26 rue Goubet
75019 PARIS
Tél : 01.40.40.21.21
Fax : 01.40.41.21.25
Courriel : contact@btp-avocats.eu
SIRET : 501 629 943 00017

Cltio
RD 14
22 Rue René Boulanger
75010 PARIS
54 Quai de la Rapée
75012 PARIS
Tél : 06 76 04 83 44
SIRET : 828 852 954 00050

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la préparation, du renouvellement et de la mise en œuvre du nouveau mode d'exploitation du réseau de transports collectifs du Syndicat mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

■ Date de la notification du marché public : ...04 mai 2023

■ Durée d'exécution du marché public : ...48 mois ou jours.

Les durées du contrat sont les suivantes :

- Pour les prestations comprises dans la partie forfaitaire et globale, le délai d'exécution global de 48 mois maximum, renouvelable une fois, à compter de la notification du contrat, conformément au planning proposé par le titulaire dans son offre.
- Pour les prestations comprises dans la partie à bons de commande du contrat, le délai d'exécution sera de 4 années, renouvelable une fois, à compter de la notification du contrat compte-tenu des investissements relatifs au nouveau mode de gestion du réseau de transport.

■ Montant initial du marché public pour la partie forfaitaire issue de la décomposition du prix global et forfaitaire :

- Taux de la TVA : 8,50%
- Montant HT : 257.540,00
- Montant TTC : 279.430,90 €

Montant maximum HT de commande (pour la partie à bons de commande)

- Taux de la TVA : 8,50%
- Montant HT : 100.000,00 €
- Montant TTC : 108.500,00 €

Soit un montant maximum HT de commande (partie forfaitaire + partie à prix unitaire) de **357.540 euros HT**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenir :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenir. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le marché initial prévoit des prestations à prix forfaitaires avec une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

➤ **Partie Forfaitaire – tranche ferme et tranche optionnelle :**

La tranche ferme prévoit 4 phases :

- Phase 1 Diagnostic et concertation : 32.250 € HT => réalisée et facturée intégralement :
 - Dont 25.650 € HT réalisés et facturés par MBC
 - Dont 4.800 € HT réalisés et facturés par CITIO
 - Dont 1.800 € HT réalisés et facturés par Maître Cécile PANASSAC
- Phase 2 : Elaboration et mise en place d'un système de base de données (DATA) 92.640 €HT => non réalisée et non facturée.
- Phase 3 : Elaboration du schéma de service objet du ou des futurs marchés de mobilités : 38.820 € HT => réalisée et facturée intégralement
- Phase 4 : Assistance à la passation du ou des futurs contrats des transports : 53.810 € HT => En cours ; cette phase 4 a débuté en février 2025.

En résumé

La phase 1 de diagnostic du réseau et concertation a été réalisée ; de même que la phase 3 d'élaboration du schéma de service objet du ou des futurs marchés de mobilités.

La phase 2 de tranche ferme n'a pas pu être exécutée ; elle concerne la mission d'élaboration, modélisation et mise en place du système base de données (DATA) de la société CITIO.

Le marché entre donc dans sa phase 4 (mise en concurrence des entreprises de transport), et la mission prévue en phase 2 n'a plus lieu d'être menée.

La tranche optionnelle : Phase unique : assistance à la mise en œuvre contractuelle du mode de gestion - « prestations forfaitaires » concerne l'assistance à la mise en œuvre contractuelle du mode de gestion choisi a été déclenchée pour le renouvellement en 2024 des marchés publics de transport scolaires pour

un montant de 40.020 € HT => réalisée et facturée intégralement (passation du marché public de transport scolaire en 2024).

A ce jour, les missions exécutées et réglées par le SMT au titre de la part forfaitaire du marché s'élèvent à 111.090 € HT :

- Phase 1 : 32.250 euros HT
- Phase 3 : 38.820 euros HT
- Tranche optionnelle : 40.020 euros HT.

53.810 € HT sont en cours d'exécution au titre de la phase 4 pour la procédure de passation du futur contrat de gestion du réseau de transport public du territoire du SMT du Petit Cul de Sac Marin.

92. 640 € HT n'ont pas été exécutées (phase 2 de la tranche ferme) et n'ont plus lieu de l'être ; ce montant est donc réaffectée sur d'autres missions au titre du marché public d'AMO.

Cf. le tableau ci-dessous :

En euros HT	TOTAL € HT	TOTAL EXECUTÉ et FACTURÉ € HT	TOTAL en cours d'exécution et non Facturé € HT	TOTAL non exécuté et réaffecté € HT	Dont CITIO
TOTAL de la phase 1 : Diagnostic et concertation en € HT	32 250,0 €	32 250,00 €			4 800,00 €
TOTAL de T. Ferme - Phase 2. Assistance pour la définition du Système DATA	92 640,0 €			92 640,00 €	92 640,00 €
TOTAL de T. Ferme - Phase 3. Elaboration du schéma de service objet du (ou des) futur(s) contrat(s)	38 820,0 €	38 820,00 €			
TOTAL de la PHASE 4 - Procédure de Passation d'un contrat de DSP	53 810,0 €		53 810,00 €		
TOTAL T. OPTIONNELLE - Phase Unique : Assistance pour la mise en place du dispositif contractuel (cas du MARCHE PUBLIC)	40 020,00 €	40 020,00 €			
TOTAL de la TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE € HT	257 540,00 €	111 090,00 €	53 810,00 €	92 640,00 €	97 440,00 €

➤ Partie à Bons de Commande :

Par ailleurs, la mission comporte, dans sa partie à bons de commande :

- 1) L'assistance pour le suivi et le contrôle des contrats et du réseau de transport
- 2) L'assistance en cas de litiges dans le cadre de la passation et l'exécution des contrats de transport sur la durée du contrat
- 3) L'assistance à la passation d'avenants tout au long du contrat.

Des bons de commande ont été émis à ce titre : 58.775 € HT => réalisé et facturé :

- Bon de commande 2023-000214 Négociation de la réclamation financière de la STAC et passation de l'Avenant 6 au contrat de DSP de la STAC : 14.200 €HT => Réalisé et facturé par MBC
- Bon de commande 2023-000111 – Analyse du RAD 2023 : 6.960,00 € HT => Réalisé et facturé par MBC
- Bon de commande 2024 – 000118 du 22 avril 2024 Assistance pour les litiges des marchés publics de transport scolaire – Audience du 6 juin 2024 – 1^{ère} salve de contentieux : 24.790 €HT => Réalisé et facturé
 - 19.840 € HT dont 1840 € de frais de déplacements réalisé par Maître PANASSAC et facturé
 - 4.950 €HT réalisé par MBC et facturé

- Bon de commande 2024 – 000159 du 23 mai 2024 Assistance pour les litiges des marchés publics de transport scolaire – Audience du 6 juin 2024 – 2^e salve : 3.600 € HT
Maître PANASSAC
- Bon de commande 2024 –000161 du 23 mai 2024 Assistance pour les litiges des marchés publics de transport scolaire – Audience du 6 juin 2024 – 2^e salve complément : 4.275 € HT => Réalisé et facturé par Maître PANASSAC
 - 2.925 € HT réalisé et facturé par Maître PANASSAC
 - 1.350 € HT non exécuté et non facturé par Maître PANASSAC.
- DG du 05 août 2024 Assistance pour les litiges des marchés publics de transport scolaire – Audience du 6 juin 2024 – 3^e salve : 6.300 € HT => réalisé et facturé par Maître PANASSAC

PARTIE A BONS DE COMMANDE		100 000,00 €		
		€HT	Dont € HT Maître	Dont € HT MBC
Bon de commande 2023-000214 - Avenant 6 & Négo Fi	Assistance négociation réclamation financière de la STAC et passation de l'avenant 6	14 200,00 €		14 200,00 €
Bon de commande 2023-000111 - Analyse RAD 2023 et Suivi 2024		6 960,00 €		6 960,00 €
Bon de commande 2024-000118	Assistance litige audience 6 mai 2024	24 790,00 €	19 840,00 €	4 950,00 €
Bon de commande 2024-000159	Assistance litiges compléments 2 ^e référé de COOP CAR audience 6 juin 2024	3 600,00 €	3 600,00 €	
Bon de commande 2024-000161		4 275,00 €	4 275,00 €	
Bon de commande 2024-000161	Réfaction réalisé / commandé	1 350,00 €	- 1 350,00 €	
Bon de commande 2024-24DG000037	Assistance Litiges audience 6 juin 2024 (SOFAVITA, VOYAGEURS, CGTS & COOP CAR) 3 ^e référé, audiences du 7 août 2024	6 300,00 €	6 300,00 €	- €
TOTAL BONS de COMMANDE 2023-2024		58 775,00 €	32 665,00 €	26 110,00 €

Ces montants ont été exécutés et payés au groupement MBC – Maître PANASSAC.

Le SMT a d'ores et déjà fait appel aux services des prestataires pour des missions connexes aux phases 1, 3 et 4, sans émettre de bons de commande. Ces missions sont listées dans le tableau ci-après.

Les bons de commande à émettre pour 2025 s'élèvent ainsi à 41.310,00 € HT hors déplacements. La partie à bons de commande présente après commande 2025 un solde de 85 € HT :

PARTIE A BONS DE COMMANDE		100 000,00 €		
		€HT	Dont € HT Maître	Dont € HT MBC
TOTAL BONS de COMMANDE 2023-2024 réalisés et facturés		58 775,00 €	32 665,00 €	26 110,00 €
Avenant 7 DSP STAC en euros HT	17,50	20 400,00 €	2 250,00 €	18 150,00 €
Avenant 1 MP RDL en euros HT	13,50	15 960,00 €	2 250,00 €	13 710,00
Avenant au MP DESIRADE	3,00	2 700,00 €		2 700,00 €
Calcul de l'indexation 2025 des Marchés Publics de transport scolaires	2,50	2 250,00 €		2 250,00 €
TOTAL BONS de COMMANDE pour 2025		41 310,00 €	4 500,00 €	36 810,00 €
TOTAL BONS de COMMANDE - Solde		-	85,00 €	

Dans ce contexte, l'avenant a pour objectif de

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22/04/2025

Berger Levaufre

ID : 971-259710218-20250408-MFS_08_2022_A01-CC

- Solder la prestation de la société CITIO en charge de la phase 2 du marché public en tranche ferme intitulée « T. Ferme - Phase 2. Assistance pour la définition du Système DATA », compte tenu de l'entrée en 2025 dans la phase 4 du marché public concernant la mise en concurrence des entreprises de transport.**
- Réaffecter le budget de la phase 2 non utilisé de 92.640,00 € Hors Taxes pour les missions complémentaires demandées à la société de conseil MBC et au cabinet d'avocats TAITHE - PANASSAC Associés qui s'élèvent à 101.760 €HT (cf. tableau ci-dessous)**
- Prévoir le montant complémentaire nécessaire de 11.610 € HT intégrant 7 déplacements d'une semaine soit + 4,51% du montant initial du marché de 257.540 € HT pour la partie forfaitaire globale.**

Groupement MBC & Taithe Panassac Avocats Associés	MBC Consultants Mobilités & Contrat				Maître PANASSAC (avocats TPA)		TOTAL € HT	
	Jours	Coût			Jours	Coût	Jours	Coût
Assistance à la restructuration des lignes Scolaire dans les lignes régulières KARULIS	26,00	23 400,00 €					26,00	23 400,00 €
Sourcing des entreprises	11,00	12 300,00 €			3,00	2 700,00 €	14,00	15 000,00 €
Assistance conseil	5,50	4 950,00 €			9,50	8 550,00 €	15,00	13 500,00 €
Définition du Plan de transport CANBT et CANGT	15,00	13 500,00 €			2,00	1 800,00 €	17,00	15 300,00 €
Définition plan de transport Marie Galante	5,50	4 950,00 €					5,50	4 950,00 €
Assistance à l'achat des véhicules yc réunions	3,50	3 150,00 €					3,50	3 150,00 €
Assistance à l'achat du SAEIV, Cellules Compteseuses, Extension Billettique et MaaS	10,00	9 000,00 €					10,00	9 000,00 €
Contribution Membres SMT - travail sur critères de répartition	3,50	3 150,00 €					3,50	3 150,00 €
7 Frais de Déplacements (2 sem en oct & nov 2024 + 1 sem en janvier 2025 + 2 sem en mars 2025 + 2 sem en Avril 2025)		16 800,00 €					-	16 800,00 €
TOTAL des missions complémentaires commandées €HT	80,00	91 200,00 €			14,50	13 050,00 €	94,50	104 250,00 €
Solde de la phase 2 Assistance pour la définition du Système DATA réaffecté comme suit 92.640,00 € Hors Taxes :								- 92 640,00 €
AVENANT 1 - Budget complémentaire en euros HT					- €			11 610,00 €
Total Accord Cadre - Prix forfaitaire global en euros Hors Taxes								257 540,00 €
% du budget complémentaire de l'avenant 1 sur Total du marché public Accord Cadre								4,51%

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant 01 :

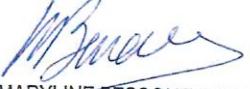
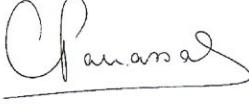
- Taux de la TVA : 8,50 %
- Montant HT : 11.610,00 € HT**
- Montant TTC : 12.596,85 € TTC
- 4,51 % d'écart introduit par l'avenant (calculé uniquement sur la part forfaitaire)

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,50 %
- Montant HT : 269.150,00 € HT**
- Montant TTC : 292.027,75 € TTC

Groupement MBC & Taithe Panassac Avocats Associés & CITIO		Calendrier	MBC Consultants Mobilités & Contrat		CITIO consultants Système DATA			
Prix unitaire (hors déplacements)			900,00 €		800,00 €		900 €	900 €
Frais déplacements pour 1 personne et pour 2 jours			1 560,00 €		1 560,00 €		1 560 €	1 560 €
Frais déplacements pour 1 personne et pour 3 jours			1 840,00 €		1 840,00 €		1 840 €	1 840 €
Frais déplacements pour 1 personne et pour 1 semaine (5 jours)			2 400,00 €		2 400,00 €		2 400 €	2 400 €
		Jours	Coût	Jours	Coût	Jours	Coût	Jours
TOTAL de la TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE		120,50	131 750,00 €	120,50	97 440,00 €	31,50	28 350,00 €	271,50
€ HT			11 198,75 €		8 282,40 €		2 409,75 €	
TVA à 8,5%								21 890,90 €
TOTAL de la TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE			142 948,75 €		105 722,40 €		30 759,75 €	
€ TTC								279 430,90 €
AVENANT 1 - Budget complémentaire en euros HT					- €			11 610,00 €
TOTAL de la TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE		200,50	222 950,00 €	6,00	4 800,00 €	46,00	41 400,00 €	366,00
€ HT + AVENANT 1 € HT			18 950,75 €		408,00 €		3 519,00 €	
TVA à 8,5%								22 877,75 €
TOTAL de la TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE			241 900,75 €		5 208,00 €		44 919,00 €	
€ TTC								292 027,75 €

E - Signature du titulaire du marché public

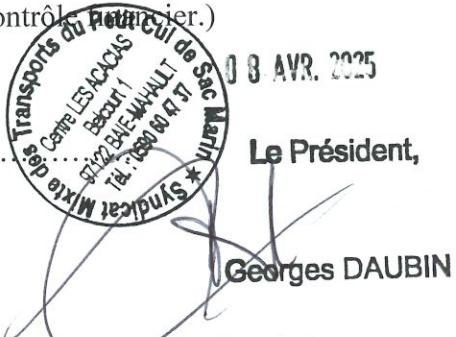
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Maryline BESSONE Présidente Directrice Générale de la société Maryline BESSONE CONSEIL (M.B.C.) 73 rue Guy Môquet 75017 PARIS Tel : 06 63 52 38 45 – Mel : mbessone@mbc-mbo.com SIRET : 499 352 672 00012	Paris, le 14 mars 2025	 MARYLINE BESSONE CONSEIL SARL au capital de 10 000 € 73, rue Guy Môquet - 75017 PARIS Tél. 06 63 52 38 45 - mbessone@mbc-mbo.com RCS Paris 499 352 672 - APE 741 G
Maître Cécile PANASSAC Avocat associée du cabinet d'avocats TAITHE et PANASSAC Associé 18 – 26 rue Goubet – 75019 PARIS Tél : 01.40.40.21.21 – Fax : 01.40.41.21.25 contact@btp-avocats.eu SIRET : 501 629 943 00017	Paris, le 14 mars 2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente : OUI

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle préalable.)

A : Baie Mahault



Le Président,

Georges DAUBIN

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DE LA PREPARATION, DU RENOUVELLEMENT ET DE LA MISE EN OEUVRE DU NOUVEAU MODE D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Entité adjudicatrice

Procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement (A.E.)

SOMMAIRE

Article 1.	Contractant.....	3
Article 2.	Objet	4
Article 3.	Prix.....	4
Article 4.	Durée	4
Article 5.	Paiement.....	5
Article 6.	Avance	5
Article 7.	Signature du marché	5
Article 8.	Acceptation de l'offre par L'ACHETEUR.....	6
Article 9.	ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS	7

ARTICLE 1. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du contrat indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

Le signataire (Candidat individuel),

M/Mme.....

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....
.....
.....

Adresse électronique

.....
.....
.....

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

.....
.....
.....

engage la société sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....
.....
.....

Adresse électronique

.....
.....
.....

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

.....
.....
.....

Le mandataire (Candidat groupé),

Maryline BESSONE

M/Mme.....

Agissant en qualité de

Mandataire du groupement MBC - TPAvocats - CITIO

, désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Société de conseil MBC

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

73 rue Guy Môquet 75017 PARIS

.....
.....
.....

Adresse électronique

mbessone@mbc-mbo.com

.....
.....
.....

Numéro de téléphone 0663523845

Télécopie

Numéro de SIRET 499352672 00012

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

..... FR1949935267200012

741 G

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. OBJET

Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la préparation, du renouvellement et de la mise en œuvre du nouveau mode d'exploitation du réseau de transports collectifs du Syndicat mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

ARTICLE 3. PRIX

L'ensemble des prestations du marché concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré :

- Pour la partie forfaitaire issue de la décomposition du prix global et forfaitaire, au prix indiqué ci-dessous :

Montant hors taxe : Euros

257 540,00 €

21 890,90 €

TVA (taux de **8,50** %) : Euros

279 430,90 €

Montant TTC : Euros

Soit en lettres : **Deux cent soixante dix neuf mille quatre cent trente euros et quatre vingt dix cents toutes taxes comprises pour la tranche ferme et la tranche optionnelles (parties forfaitaires)**

- Pour la partie unitaire, aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

MONTANT MAXIMUM HT DE COMMANDE (partie forfaitaire + partie à prix unitaire) :

357.540 euros HT dont 100 000 euros maximum pour la seule partie à prix unitaire.

ARTICLE 4. DURÉE

Les durées du contrat sont les suivantes :

- Pour les prestations comprises dans la partie forfaitaire et globale, le délai d'exécution global de 48 mois maximum, renouvelable une fois, à compter de la notification du contrat, conformément au planning proposé par le titulaire dans son offre.
- Pour les prestations comprises dans la partie à bons de commande du contrat, le délai d'exécution sera de 4 années, renouvelable une fois, à compter de la notification du contrat compte-tenu des investissements relatifs au nouveau mode de gestion du réseau de transport.

ARTICLE 5. PAIEMENT

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

RIB de MBC

LCL LE CRÉDIT LYONNAIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte
MARYLINE BESSONE CONSEIL
MBC
79 RUE GUY MOQUET
75017 PARIS

Identification nationale de compte bancaire - IBAN
code bancaire : 30002 indicatif : 00446 numéro de compte : 0000431150B clé RIB : 97
domiciliation : CL PARIS RENNES MONTPARN 00446

Identification internationale de compte bancaire - IBAN
FR29 3000 2004 4600 0043 1150 B97
Identifiant International banque - bic (adresse SWIFT) : CRLYFRPP

SOCIETE GENERALE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE
RD 14
54 QUAI DE LA RAPEE
75012 PARIS
France

DOMICILIATION : PARIS CENTRE ENTREPRISES

BANQUE	GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
30003	03620	00020580054	16

Identification Internationale (IBAN)
IBAN : FR76 3000 3036 2000 0205 8005 416
Identification internationale de la Banque (BIC)
SOGEFRPP

RIB du cabinet d'avocats TAITHE PANASSAC ASSOCIES

BNP PARIBAS Relevé d'identité Bancaire / IBAN

AARPI TAITHE PAN
18 RUE GOUET
75019 PARIS

IBAN	FR76 3000 4000 9200 0100 6163 378
BIC	BNPA FR PP XXX
RIB	Code banque : 30004 Code agence : 00092 Numéro de compte : 00010061633 Clé RIB : 78 Agence de domiciliation : BNPPARIS PARIS PL DAUPHIN (01960)

International Bank Account Number : Relevé d'identité Bancaire

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

ARTICLE 6. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

OUI
 NON

NOTA : Si aucune case n'est cochée l'acheteur considérera l'avance comme refusée.

ARTICLE 7. SIGNATURE DU MARCHÉ

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Maryline BESSONE Présidente Directrice Générale de la société MBC	Paris, le 18 janvier 2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

MARYLINE BESSONE

Signé numériquement par MARYLINE BESSONE
ND : 0=FR, O=MARYLINE BESSONE CONSEIL, OU=0002
49952672, ON=MARYLINE BESSONE, SN=BESSONE, G=
MARYLINE, SERIALNUMBER=
7837cc0e68b932396d3e0743125568905a56ca, OID:2.5.4.97=
NTRFR-499352672
Raison : Je suis l'auteur du document
Emplacement :
Date : 2023.01.18 21:37:35+0100
Foxit PDF Reader Version: 12.1.0

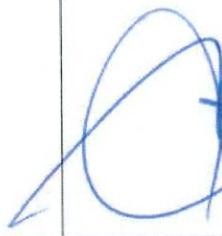
je suis l'auteur du document
Maryline BESSONE

MARYLINE BESSONE CONSEIL
SARL au capital de 10 000 €
73, rue Guy Môquet - 75017 PARIS
Tél. 06 63 52 36 45 - mbeffonne@cabinet-mbc.com
RCS Paris 499 352 572 - APE 741 G

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

ARTICLE 8. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
DAUBIN Georges Président du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin	Baie-Mahault le 04 MAI 2023	 

Elle est complétée par les annexes suivantes² :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;

² Cacher la case correspondante